

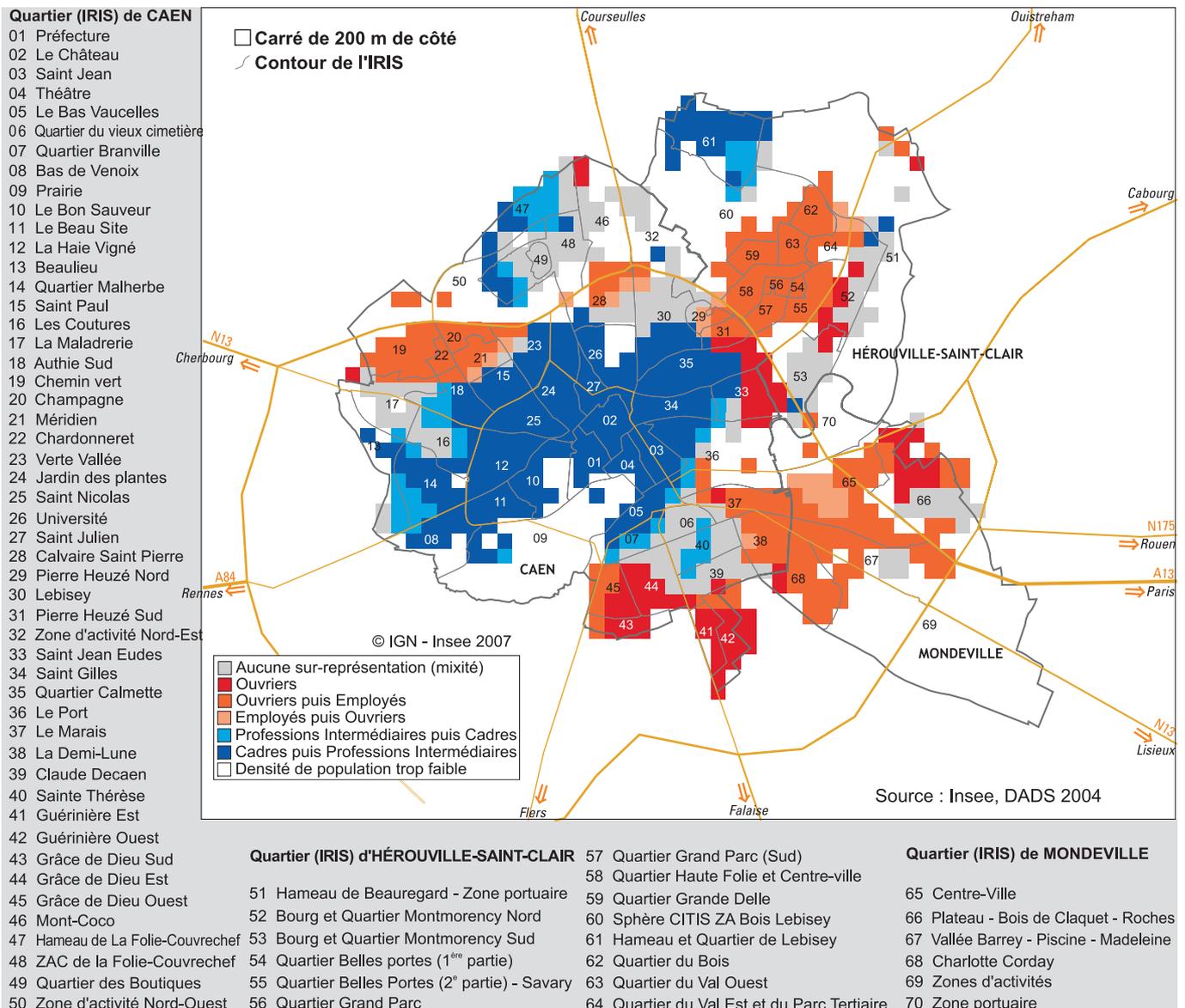
LES QUARTIERS CAENNAIS À L'AUNE DE LA PROFESSION DE LEURS HABITANTS

Que l'on soit cadre, employé ou ouvrier, le choix de son logement ne dépend pas des mêmes critères ou ne subit pas les mêmes contraintes. Ainsi, les uns et les autres ne se localisent-ils pas forcément dans les mêmes quartiers. Regard sur la situation dans l'agglomération caennaise.

Le choix d'un logement dépend d'une multitude de facteurs, notamment des aspirations (type d'habitat, cadre de vie, proximité culturelle avec le voisinage), des commodités (accessibilité au lieu de travail, présence alentour de certains services et commerces), mais aussi des contraintes financières (revenus disponibles, coût de l'immobilier, loyer). Cet éventail

de facteurs a pour conséquence une dispersion, pas toujours homogène, des populations au sein des milieux urbains. Certains quartiers peuvent ainsi apparaître comme une représentation en miniature, plus ou moins fidèle, de la population de l'ensemble de la ville ; d'autres au contraire tendent à concentrer une population particulière. Dans le

Sur-représentation de catégories socioprofessionnelles dans la population salariée (hors agents de l'Etat)



cas de l'agglomération caennaise et sur la base de la profession exercée par ses habitants, quelques grands ensembles émergent.

A l'est d'une diagonale allant de la route de Flers jusqu'au Bois de Lebisey, les populations sont davantage ouvrières que la moyenne. C'est tout particulièrement le cas au sud de Caen, mais aussi dans les quartiers du Plateau ⁶⁶ à Mondeville et de Saint-Jean-Eudes ³³ à Caen, où une bonne moitié des résidents salariés sont ouvriers. Tous les quartiers d'immeubles d'Hérouville-Saint-Clair ⁵⁴ à ⁵⁹ ⁶² ⁶³ abritent également beaucoup d'ouvriers, mais aussi d'employés, tout comme Mondeville et les quartiers voisins du Marais ³⁷ et de la Demi-lune ³⁸ à Caen. Les autres foyers de populations ouvrières et employées se situent en bordure du périphérique nord : Pierre Heuzé ³¹ et Chemin Vert, ¹⁹ notamment.

A l'opposé, un large centre-ville de Caen et le quartier de Lebisey ⁶¹ au nord d'Hérouville-Saint-Clair hébergent une part importante de salariés cadres (autour de 20 %) et de professions intermédiaires (plus de 30 %). Souvent, dans ces quartiers plus aisés, logent aussi des indépendants non salariés. Le quartier pavillonnaire au nord de La Folie-Couvrechef ⁴⁷ se distingue lui aussi, mais en raison d'une surreprésentation de professions intermédiaires plus que de cadres.



MÉTHODE : CARTOGRAPHIER LA SÉGRÉGATION RÉSIDENTIELLE

L'ensemble urbain étudié fait l'objet d'un quadrillage. Sur chacun des carreaux de 200 m de côté ainsi délimités, une densité de probabilité de présence pour l'ensemble des salariés est estimée à partir des données observées sur le carreau et dans son voisinage. La même opération est effectuée pour chacune des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) retenues (cadres, professions intermédiaires, employés, ouvriers). Il y a surreprésentation d'une catégorie lorsque sa densité de probabilité de présence est supérieure à celle de l'ensemble des salariés. On obtient ainsi pour chacune des PCS les carreaux sur lesquels cette PCS est surreprésentée. En combinant ces informations, une typologie assez simple est construite. Dans certaines zones, seuls les ouvriers sont surreprésentés ; dans d'autres, les ouvriers mais aussi les employés. Au sein de ces dernières, une dominante «ouvrier» ou «employé» est affichée. Une opération symétrique est réalisée à partir des «cadres» et «professions intermédiaires». Les zones où aucune forme de surreprésentation clairement définie ne peut être identifiée est qualifiée de mixte. Le «lissage» obtenu en prenant en compte les informations non seulement en un point, mais dans son voisinage permet d'avoir une représentation simplifiée et lisible de la ségrégation. Les zones qui restent en blanc sont celles où la population n'est pas assez importante pour produire des estimations fiables.

Ce type d'analyse permet d'esquisser, sans a priori, une géographie des quartiers. L'avantage de la méthode est en effet de s'affranchir de tous les zonages prédéfinis habituels, d'étude comme d'action (îlots, IRIS, quartiers de la politique de ville, etc.). En revanche, elle présente l'inconvénient de ne pouvoir s'appliquer qu'à des communes dont la localisation fine des informations (avec des coordonnées de type latitude-longitude) est possible. En l'occurrence, et pour des raisons purement techniques donc, l'étude se cantonne à l'ensemble urbain constitué des communes de Caen, d'Hérouville-Saint-Clair et de Mondeville pour aborder la problématique dans l'agglomération caennaise.

A titre d'information, sur l'ensemble des trois communes, les résidents ayant un emploi salarié (hors agents de l'État) se répartissent de la manière suivante :

- 12 % sont cadres ;
- 23 % professions intermédiaires ;
- 36 % employés ;
- 29 % ouvriers.



LES DÉCLARATIONS ANNUELLES DE DONNÉES SOCIALES (DADS)

Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, la Déclaration Annuelle de Données Sociales est remplie par tout employeur et contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la catégorie socioprofessionnelle du poste occupé, les périodes d'emploi et les rémunérations perçues, ainsi que le lieu de résidence.

Le champ des DADS couvre l'essentiel de l'emploi salarié des secteurs privé et semi-public. Il ne comprend pas les salariés de l'État et des services domestiques. La fonction publique hospitalière et territoriale est en revanche bien prise en compte, de même que les établissements publics comme EDF, La Poste, France Télécom ou la SNCF.

D'autres poches de territoire accueillent quant à elles des populations plus brassées, où la répartition cadres-professions intermédiaires-employés-ouvriers y est plus proche de la moyenne observée à l'échelle des trois communes. C'est le cas à Hérouville-Saint-Clair dans le bourg et le quartier Montmorency, ⁵² ⁵³

à Mondeville, et à Caen autour de la Clinique du Parc ⁴⁰ ou du côté de Beaulieu ¹⁷, de la Folie-Couvrechef ⁴⁸ et du Calvaire Saint-Pierre. ²⁸ ³⁰

Jean-Benoît MASSIF
Insee

Cette étude est réalisée dans le cadre d'un projet partenarial visant à éclairer plus largement la "mixité sociale" dans les aires urbaines de Caen et de Bayeux. Ce projet est piloté par la **Direction Départementale de l'Équipement du Calvados**, et réunit l'Université de Caen, le Centre d'Études Techniques de l'Équipement Normandie-Centre et l'Insee de Basse-Normandie.

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.15.11.00 Fax : 02.31.15.11.80

Directeur de la publication : Michel GUILLEMET

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14

© Insee 2008